

# Pratiques inclusives

PET3002-NPEB\_S2J

Domaine : **Sciences de l'éducation et Enseignement** Grade académique : **Bachelier en enseignement section 2 - Bastogne**

Niveau de certification : **6 Cycle : Premier Cycle** Année académique : **2026-2027 ( Q2 )**

|                                                     |                                                         |                                    |                                                             |
|-----------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------------------------------------|
| CRÉDITS ECTS<br><b>4</b>                            |                                                         | VOLUME HORAIRE<br><b>48 h</b>      |                                                             |
| PRÉREQUIS<br><i>Aucun</i>                           |                                                         | CO-REQUIS<br><i>Aucun</i>          |                                                             |
| IMPLANTATION<br>Département pédagogique de Bastogne | DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE<br>Benjamin Colinet | RESPONSABLE DE L'UE<br>Grégory Voz | ENSEIGNANTS INTERVENANTS<br>Xavière Muylaert<br>Grégory Voz |

## PROGRAMME D'ÉTUDES

| Programme                              | Bloc | Caractère   |
|----------------------------------------|------|-------------|
| PB-Bachelier en enseignement section 2 | 3    | Obligatoire |

### Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

#### CONTEXTUALISATION

Cette UE vise à amener les étudiant-e-s à prendre conscience de la singularité de chaque élève/personne et à les outiller pour en tenir compte au niveau de la classe, mais aussi au niveau de l'institution et des partenaires de l'école. Elle s'appuie sur les contenus pédagogiques abordés notamment en KA102, KA106, KA203 et KA206. Elle est en étroite relation avec l'UE 307 dans laquelle les étudiant-e-s pourront mobiliser les ressources de cette UE afin de

- o Concevoir, mettre en place, analyser (quant aux formes, moments, raisons et manières de différencier) et réguler un dispositif de différenciation adapté au contexte notamment grâce à des évaluations diagnostiques et formatives.
- o Mettre en œuvre des outils au service d'une pédagogie différenciée (par exemple : métacognition, analyse d'erreurs...)
- o Questionner ses pratiques en lien avec les référents théoriques

#### ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

- Comprendre et prendre en compte les singularités des élèves dans le milieu scolaire comme levier pour favoriser une meilleure prise en compte des singularités des individus dans la société
- Prendre conscience et s'appuyer sur la dimension positive, non déficitaire de la multiplicité, de l'hétérogénéité des élèves
- Identifier dans les pratiques de classe les méthodes et gestes professionnels qui tiennent compte des singularités des élèves
- Adopter une approche critique et inclusive dans ses pratiques professionnelles afin de prendre en compte les singularités des élèves.

#### OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

### Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

#### OBJECTIFS

L'étudiant développera les savoirs, savoir faire et savoir être pour atteindre les AAS.

#### CONTENU

Thèmes abordés

1. Périmètre de l'inclusion :
  - Continuum entre difficultés d'apprentissage, troubles de l'apprentissage et handicaps
  - Diversité culturelle □ Dimension de genre
  - Diversités linguistiques
  - Diversité physique et sensorielle
  - Diversité intellectuelle
  - Diversité et égalité des genres
2. Intervention aux différents niveaux de l'institution et en relation avec les familles

Au sein de la classe

- Pédagogie universelle

- Prévention et Pratiques inclusives : méthodes de travail variées qui tiennent compte des singularités de chacun-e (Exemples : aménagement de la classe, dispositif pédagogique, support de présentation, communication, intérêt, autonomie, évaluation, feedback...)

- Coenseignement

Fonctionnement en réseau

- Mission/rôle des différents professionnels (logopèdes, ergothérapeutes, éducateurs, psychologues, enseignants...)

- Aménagements raisonnables en lien avec les troubles des apprentissages (PIA - plan individualisé d'apprentissage- et DAccE (dossiers d'accompagnement de l'élève)

Au niveau du système scolaire

- Enseignement ordinaire, enseignement inclusif et enseignement spécialisé

- Mission/rôles des structures d'appuis du système éducatif (PMS, pôles territoriaux) Plannings familiaux, Evras, PMS

Plannings familiaux, Evras, PMS

## SOURCES ET RÉFÉRENCES

Voir références et supports de cours

## SUPPORTS DE COURS

| Activité d'apprentissage              | Support   |
|---------------------------------------|-----------|
| APET3002-Y3INC — Pratiques inclusives | À définir |

### Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

#### DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

| Activité d'apprentissage              | Heures | Langue d'enseignement | Langue d'évaluation |
|---------------------------------------|--------|-----------------------|---------------------|
| APET3002-Y3INC — Pratiques inclusives | 48 h   | Français              | Français            |

#### MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

| Activité d'apprentissage              | Méthodes d'enseignement et d'apprentissage |
|---------------------------------------|--------------------------------------------|
| APET3002-Y3INC — Pratiques inclusives | À définir                                  |

#### DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

Sans objet, l'unité d'enseignement ne comporte qu'une seule activité d'apprentissage.

### Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

#### STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

L'évaluation fait l'objet d'une seule épreuve regroupant l'ensemble des AAS de l'UE.

#### MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

La note obtenue à cette épreuve sera la note finale de l'UE

#### LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

| Épreuve intégrée | Modalités d'évaluation                                                                |
|------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| —                | Le dispositif d'évaluation est un examen écrit individuel.<br>Idem en seconde session |

| Activité d'apprentissage              | Modalités d'évaluation             |
|---------------------------------------|------------------------------------|
| APET3002-Y3INC — Pratiques inclusives | Examen écrit individuel en session |

#### **MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION**

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.